

Spécialité Sciences économiques et sociales

Première : 4 heures
Terminale : 6 heures

La spécialité SES est un enseignement pluridisciplinaire constitué de l'étude de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques.

❶ A qui s'adresse la spé SES ?

⇒ A tous ceux qui veulent approfondir leurs connaissances en Sciences économiques, en Sociologie et en Sciences Politiques et développer leurs compétences à raisonner et débattre de façon rigoureuse et structurée sur les grands problèmes contemporains.

Elle s'adresse à vous si ...

Vous aimez suivre l'actualité, travailler à l'exploitation de documents, et êtes curieux

Vous voulez comprendre les grands enjeux économiques, sociaux et politiques du monde contemporain

Vous aimez discuter, réfléchir, débattre et pas seulement restituer votre cours

Vous aimez raisonner et argumenter, à l'écrit comme à l'oral

❷ Quels contenus et méthodes ? Qu'apprend-on dans la spé SES ?

Sont abordés des thèmes ...

(* en classe de terminale)

- ★ ... d'économie (le marché, la monnaie, le financement de l'économie, la croissance*, le chômage*, la mondialisation*, les crises financières* ...)
- ★ ... de sociologie (les transformations des liens sociaux, la déviance, la socialisation, les classes sociales*, la mobilité sociale et le rôle de l'école*, les mutations de l'emploi*, ...)
- ★ ... de sciences politiques (la formation de l'opinion publique, le vote, l'engagement politique*...)
- ★ Mais aussi des questions qui croisent tous ces regards disciplinaires comme l'organisation des entreprises, la protection sociale et la gestion des risques ou la question des inégalités et de la justice sociale* et l'action publique pour l'environnement*...

Compétences et méthodes

La spécialité de SES vous apportera un certain nombre de connaissances et d'outils de base des Sciences économiques, sociales et des sciences politiques.

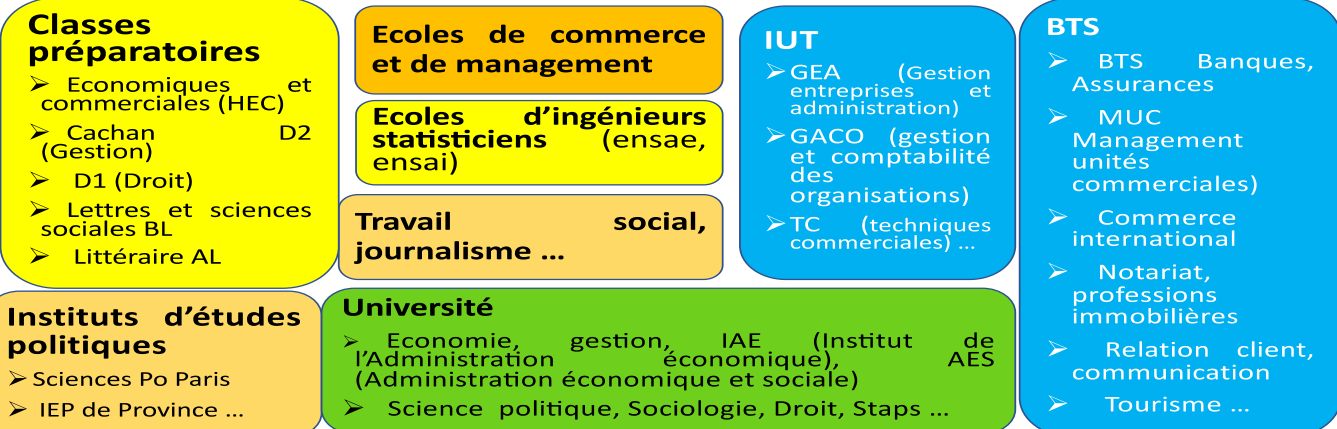
Elle vous apprendra également à collecter, lire et interpréter des données statistiques, à formuler des hypothèses et les soumettre à l'épreuve des faits, à exploiter des documents de nature variée, mais aussi à construire des raisonnements, des argumentations, à conceptualiser et structurer sa pensée...

Vous serez aussi conduits à développer vos capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral.

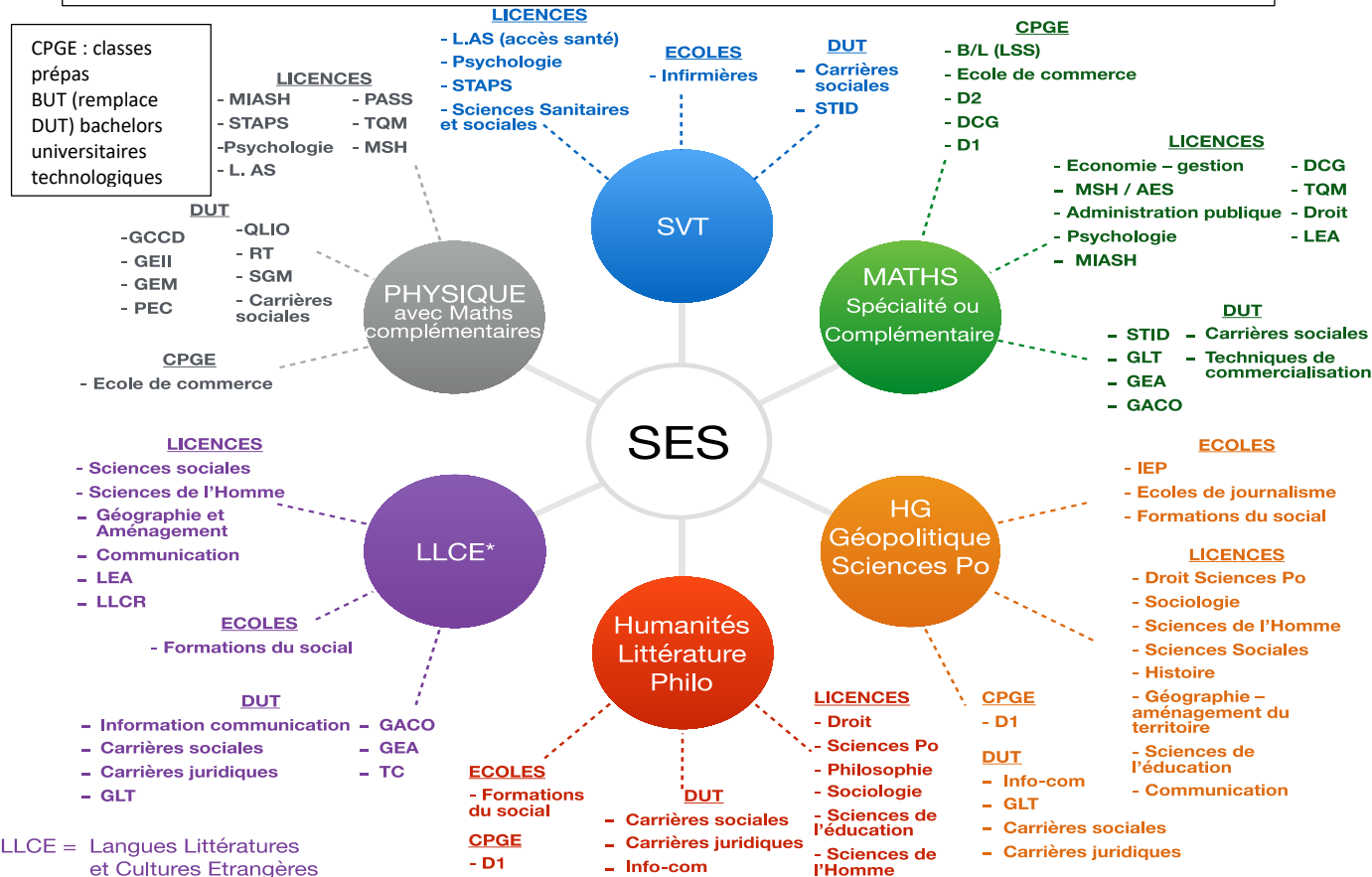
Toutes ces connaissances et compétences seront très utiles dans la poursuite de vos études supérieures. Les SES permettent d'acquérir des savoirs et savoir-faire valorisés dans de nombreux parcours de l'enseignement supérieur. Ainsi, choisir les SES au lycée vous laisse un large choix dans vos vœux post-bac.

3 Quelles études, quels débouchés pour la spé SES ?

SES : Une spécialité pour réussir dans l'enseignement supérieur et ouvrir de nombreux débouchés.



Cette infographie peut vous éclairer sur les combinaisons de spécialités possibles en terminale, en fonction de votre projet d'orientation.



lecture : En terminale, un élève ayant choisi la spé SES + SVT aura les bases pour des licences (telles que STAPS, psychologie ...), des écoles (Institut de formation des soins infirmiers (IFSI), éducateurs spécialisés...), des BUT ... D'autres combinaisons sont possibles comme SES + Arts par ex. L'option maths complémentaires suivie avec la spé SES + HGSP ou LLCE ou HPLP offre un profil de choix équilibré pour les CPGE B/L ou écoles de commerce (ECE).

La force de cette spécialité est la diversité des parcours d'orientation professionnelle qu'elle propose.

- La gestion et l'administration (directeur des ressources humaines, expert-comptable, contrôleur de gestion, ...)
- L'enseignement et la recherche (enseignant, chercheur, ingénieur statisticien de l'INSEE...)
- La banque et de l'assurance (conseiller, trader, actuair, analyste financier, ...)
- La communication (journaliste, traducteur, attaché de presse, responsable communication ...)
- Le commerce, le marketing et les études statistiques (chef de produit, publicitaire, responsable marketing, ...)
- Le social et le paramédical (assistante sociale, psychologue, infirmière, ...)
- De nombreux concours de la fonction publique (gendarme, agent administratif, intendant, militaire, ...)